

VAULX EN VELIN : un élu soupçonné de viol

Communiqué de presse du 25 janvier 2016

Le 23 janvier 2016, Morad Aggoun, deuxième Adjoint à la Mairie de Vaulx-en-Velin, en charge du personnel municipal et du logement, a été mis en examen et en détention provisoire pour viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel, sur une employée municipale. Le juge instructeur a retenu la circonstance aggravante d'un abus de fonction au titre de son rôle d'Adjoint à la Mairie. Il sera également entendu par la justice en qualité de témoin assisté pour l'agression sexuelle d'une deuxième victime, elle aussi employée de la collectivité.

L'association ECVF – Elu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes – apporte tout son soutien aux victimes et salue l'attitude exemplaire de la Maire de la ville, Hélène Geoffroy, qui a su organiser une réponse rapide à la situation en décidant, par arrêté municipal, de retirer ses délégations à l'élu, Morad Aggoun, malgré le fait que la procédure de justice soit encore en cours.

Dans ce contexte, ECVF rappelle que tous les élu.e.s ont un devoir d'exemplarité et exige, de nouveau, que les élus condamnés pour sexisme ou pour avoir exercé des violences à l'encontre de femmes, à titre personnel, professionnel ou dans l'exercice de leur mandat, soient sanctionnés et rendus inéligibles.

ECVF – Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes

Tour Mantoue – 9, villa d'Este 75013 Paris

Tel : 01 44 24 54 80

Fax : 09 58 94 54 80

Courriel: contact@ecvf.fr – Site : <http://ecvf.fr>

Organisme de formation pour élu/es, agréé par décisions ministérielles depuis février 2009